



Modification bon de commande voiture occasion

Par Cmt

Bonjour à tous,

Nous venons de signer un bon de commande pour une voiture d'occasion.

Ce n'est qu'en rentrant à la maison que lon découvre que dans les frais divers il y a une ligne concernant une assurance...

Cela n'a pas été évoqué avec le commercial mais c'est facturé 239 ?.

Ma question est : est-ce qu'on peut demander une modification du bon de commande en supprimant cette assurance, qui en plus est renouvelable chaque année ?

Merci beaucoup, nous sommes trop bêtes